

Tchin Tchin

VERRES PROGRESSIFS

VOTRE 2^{ÈME} PAIRE AVEC VERRES PROGRESSIFS POUR 1€ DE PLUS

MODALITÉS D'APPLICATION

Pour l'achat d'une paire de lunettes équipée de verres progressifs, quelle que soit la marque de vos verres, d'un montant total supérieur ou égal à 299€ TTC, bénéficiez pour 1€ de plus d'une seconde paire de lunettes à votre vue.

Votre seconde paire sera équipée de verres progressifs, de même correction et identiques à ceux du premier équipement, hors options (un verre identique hors options étant un verre de même géométrie et du même verrier, organique CR39 blanc, non traité).

Dans le cas où les verres progressifs de votre première paire feraient l'objet d'une remise dans le cadre de votre conventionnement, votre seconde paire sera équipée de verres progressifs, organiques (CR39 blanc) hors options, du même verrier et de même correction que ceux du premier équipement.

La monture de votre seconde paire sera à choisir exclusivement parmi plus de 150 modèles Afflelou de la collection Magic Tchin Tchin (lignes MH, MF, MJ ou ME) ou de la collection Afflelou solaire (au prix maximum de 69€ TTC). Il est expressément précisé que les montures 100% Santé* (montures de catégorie A) ne peuvent pas être choisies en seconde paire dans le cadre de cette offre.

Cette offre ne s'applique pas à l'achat de lunettes BlueBlock, Forty d'Afflelou, de lunettes de soleil (non correctrices), ni dans le cas où le premier équipement est d'un prix inférieur à 299€ TTC ou s'il est composé d'au moins un élément (la monture et/ou les verres) de catégorie A (monture et/ou verres 100% Santé*).

Offre valable dans tous les magasins ALAIN AFFLELOU de France, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, pour une seule et même personne et sur présentation d'une ordonnance en cours de validité.

Non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours à l'exception de l'offre NEXTYEAR dont les modalités d'application figurent en magasin.

Aucune réduction, échange ou remboursement ne peut se substituer à cette offre.

Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien.
Décembre 2023. RCS Nanterre 304 577 794.

ALAIN AFFLELOU

Opticien et Acousticien

Découvrez nos collections sur afflelou.com

*L'offre 100% Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable.